

Charte de Bientraitance (destinée aux usagers)

Identifier ses
besoins et tenir
compte de ses choix

Promouvoir son
autonomie

Favoriser la
communication

Respecter son **intimité**
et sa **dignité**

**Personne
accueillie**

Proposer les soins et
accompagnements
nécessaires

Faire preuve de
tolérance et
d'empathie

Valoriser la personne
pour développer
l'estime de soi

Assurer sa protection
et sa sécurité

Maintenir et
développer les
échanges avec les
proches et l'entourage

Le personnel de l'EPAS 65 s'engage auprès de la personne accueillie